

Sommaire

INTRODUCTION	3
I IDENTITÉS EN IRLANDE AUJOURD'HUI	
« L'Église catholique irlandaise, creuset d'intégration des Travellers » <i>Déborah VANDEWOUDE, Université d'Artois</i>	8
« Feeling Irish enough: Shifting identities and the advent of the new Irish in Roddy Doyle's <i>The Deportees</i> (2007) » <i>Jean-Philippe HENTZ, Université de Strasbourg</i>	24
« Identité composite et métissage dans « Letter to Friends » de Leontia Flynn » <i>Christelle SERÉE-CHAUSSINAND, Université de Bourgogne</i>	45
II APPORTS INTERCULTURELS ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE	
« The Guise of Irishness: Irish Ethnographic and Folkloric Paintings from a European Perspective, 1880-1930 » <i>Valérie MORISSON, Université de Bourgogne, Dijon</i>	61
« National identity and judicial interculturality in Ireland: The Dáil Courts experience (1919-1924) » <i>Anne-Marie O'CONNELL, Université Toulouse 1 Capitole</i>	88
III INFLUENCES ÉTRANGÈRES SUR LA POLITIQUE IRLANDAISE ET NORD-IRLANDAISE	
« The role of the OECD peer review process in Irish education policy in the 1960s » <i>Imelda ELLIOTT, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Boulogne</i>	110
« Community development: origins and hybridization in Northern Ireland » <i>Joana ETCHART, Université Paris-Sorbonne (Paris 4)</i>	139
« International Human Rights and the Northern Ireland Constitutional Identity » <i>Christian MAILHES, Université Toulouse 1 Capitole</i>	154

Introduction

Irlande : identité et interculturalité

Bairbre NÍ CHIOSÁIN & Charlotte RAULT
Université Toulouse 1 Capitole

Ce numéro de *Miroirs* est un florilège des communications du colloque de la Société Française d'Études Irlandaises (SOFÉIR) qui s'est déroulé à l'Université Toulouse 1 Capitole les 21 et 22 mars 2014. Notre projet pour ce colloque intitulé « Irlande : identité et interculturalité » fut de considérer l'Irlande face aux défis que lui lance la mondialisation.

Jusqu'au début des années 90, l'Irlande fut un pays d'émigration, tant et si bien que Mary Robinson, élue Présidente de la République irlandaise en décembre 1990, accorda une place importante, pendant tout son mandat, à la diaspora irlandaise, c'est à dire aux 70 millions de personnes d'origine irlandaise vivant à l'étranger.¹ Au début des années 90, le paradigme s'inverse pourtant. Le tigre celtique naissant permet pour la première fois d'inverser la tendance. Jusqu'en 2009, jusqu'à ce que la récession pousse les Irlandais à émigrer de nouveau, l'Irlande accueille plus d'immigrés qu'elle ne laisse partir de nationaux.

L'Irlande a donc commencé à accueillir diverses populations venues d'Europe de l'Est et centrale, d'Asie ou d'Afrique. Comment l'identité irlandaise s'est-elle adaptée aux défis lancés par le multiculturalisme ? Comment les Irlandais perçoivent-ils l'influence grandissante des cultures étrangères ? Est-ce un enrichissement ou une menace à leur propre identité ? Fintan O'Toole dresse ce portrait extrêmement inclusive de l'identité irlandaise « Like every culture ours is diverse, many-layered, dynamic, open to influences and ideas from every direction, full of conflicts and contradictions, and continually emerging. »² Nous avons donc souhaité que les participants à ce colloque s'interrogent sur la réalité de cette définition d'une culture irlandaise en mouvement, ouverte aux influences étrangères et en redéfinition permanente.

La notion même d'identité irlandaise revêt des réalités différentes, en fonction de la période, du lieu et selon qui formule cette définition. Catholiques, Protestants, immigrés et demandeurs d'asile, anglophones et gaélophones, Ulster Scots, différentes communautés cohabitent sur l'île, appréhendent différemment leur

¹ "Cherishing the Irish Diaspora", address by Uachtarán na hÉireann Mary Robinson to Joint Sitting of the Houses of the Oireachtas, 2 February 1995.

² Fintan O'Toole, *The Clod and the Continent: Irish Identity in the European Union*, ICTU Press, 2002, p.14.

propre « irlandicité » ou, à défaut, leur place dans la société irlandaise. Intégrer les minorités est un des rôles de l'Église catholique qui s'est, par exemple, beaucoup investie aux côtés des *Travellers* depuis les années 1960. Deborah Vandewoude montre ainsi dans son article « L'Église catholique irlandaise, creuset d'intégration des *Travellers* » la variété des dispositifs mis en place par l'Église qui prône aujourd'hui le dialogue interculturel comme moyen de permettre l'« inclusion intégrative » de cette minorité présente en Irlande depuis le Moyen-âge mais marginalisée, discriminée et cumulant les difficultés sociales depuis cette époque. « La paroisse des Gens du Voyage » qui avait été créée pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des *Travellers* n'existe plus aujourd'hui et ils sont désormais intégrés au sein des autres paroisses, désormais perçues comme des lieux de dialogue interculturel entre paroissiens d'origine nomade et paroissiens sédentaires où la communauté des croyants s'accepte comme multiforme et prône le dialogue et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

L'identité irlandaise semble donc façonnée par les différentes cultures qui la composent. Roddy Doyle dans le recueil de nouvelles *The Deportees* sur lequel se penche l'article de Jean-Philippe Hentz « Feeling Irish enough: shifting identities and the advent of the new Irish in Roddy Doyle's *The Deportees* (2007) », dresse le portrait d'une Irlande multiculturelle. L'analyse montre comment Doyle représente le dynamisme de la culture irlandaise qui repose sur une redéfinition permanente au contact des cultures étrangères et européennes notamment. Au travers des différents personnages, le lecteur comprend les difficultés rencontrées par ces immigrés qui cherchent à devenir des citoyens à part entière et à s'intégrer dans une nation en perpétuelle redéfinition d'elle-même, mais aussi les problèmes que pose aux Irlandais le multiculturalisme qui rend plus difficile qu'auparavant la définition de soi.

Une identité mouvante, voilà également la définition que propose l'étude menée par Christelle Serée-Chaussinand dans l'« Identité composite et métissage dans « Letter to Friends » de Leontia Flynn ». Elle analyse ce long poème à la lumière des divers apports extérieurs à soi qui forment l'identité du poète : un métissage culturel fruit de l'histoire, de la mondialisation, des techniques modernes de communication, mais aussi de la confrontation à l'autre, que cela soit au cours de voyages ou face à un père atteint de la maladie d'Alzheimer. Ce poème pose donc la notion d'identité comme un concept nécessairement interculturel, comparable à un patchwork d'influences dont les pièces se coordonnent en une multitude de motifs.

Cette approche contemporaine d'une identité en mouvement et multiple s'oppose, d'une certaine façon, à l'image de la nation irlandaise telle qu'elle était véhiculée à partir de la fin du 19^e siècle. Pourtant, même à l'époque du Renouveau celtique où se sont forgées les représentations qui deviendront traditionnelles de l'Irlande,

le rôle joué par l'interculturel est très important. En effet, comme le montre Valérie Morisson dans son article « The Guise of Irishness: Irish Ethnographic and Folklore Paintings from a European Perspective, 1880–1930 », les peintres irlandais s'inspirent des autres courants picturaux européens. L'auteur revient ainsi sur les années de formation des peintres irlandais tels Aloysius O'Kelly, Walter Osborne, Seán Keating ou Harry Jones Thaddeus et met en évidence le rôle des écoles françaises et européennes dans l'émergence du genre de la peinture régionaliste et ethnographique en Irlande. Il est donc intéressant de voir qu'au travers des portraits de paysans, de leur costume et de leurs habitudes de travail ou de vie, les peintres irlandais ont choisi de représenter une sorte « d'âge d'or mythique » en rupture avec les centres urbains industrialisés, et ont contribué à la construction d'une image identitaire de la nation irlandaise qui réinterprète finalement les codes de la peinture européenne de l'époque.

Se servir de l'autre à la fois comme d'une source d'inspiration pour forger sa propre identité, mais aussi comme d'un contre-point, d'un repoussoir qui permet de se définir en s'opposant dans un double mouvement d'attraction et de répulsion, voici aussi ce que met en lumière Anne-Marie O'Connell dans l'article « National identity and judicial interculturality in Ireland: the Dáil Courts experience (1919–1924) » qu'elle consacre aux *Dáil Courts* mises en place par l'*Irish Free State* entre 1919 et 1924. La définition de l'indépendance du pays sur le terrain judiciaire a d'abord été marquée par une volonté de rupture avec le système imposé par le pouvoir colonial, et est d'abord passé par la création d'un système juridique irlandais, influencé par le droit Bréhon, le droit canon et le droit civil, au sein des *People's courts*. Des deux systèmes, c'est finalement celui hérité de la *Common Law* qui devient celui du nouvel État irlandais, système interculturel en soi, puisque adapté du système britannique, mais piloté depuis Dublin et non depuis Londres.

D'un point de vue politique, l'intérêt porté aux influences étrangères a ainsi souvent contribué à la réflexion des acteurs au moment de définir des politiques originales. Imelda Elliott dans son article « The role of the OECD peer review process in Irish education policy in the 1960s » perçoit l'interculturalité comme un facteur de modernisation politique. En effet, alors que, jusque dans les années 60, l'État irlandais n'investissait que très peu dans l'éducation dont la gestion était dévolue à l'Église Catholique, ce travail met en lumière le rôle joué par le rapport de l'OCDE publié en 1969 et revient sur les conditions de préparation, de rédaction et de réception de cette enquête dont les travaux se sont déroulés entre 1962 et 1969. La préparation de ce rapport a non seulement influencé les choix stratégiques du gouvernement, mais aussi conforté la volonté politique des *Taoisigh* Lemass et Lynch, soucieux de moderniser le pays et d'impliquer davantage l'État dans la sphère éducative, ayant perçu l'importance d'avoir une main d'œuvre qualifiée pour accompagner le développement économique futur. Ce rapport a permis au gouvernement de légitimer la réforme scolaire qu'il souhaitait impulser et de finir

de convaincre le Ministère des Finances de l'importance de la démarche, ce qui déboucha, notamment, sur la gratuité de l'enseignement secondaire en 1967.

L'Irlande du Nord a également tiré profit des expériences étrangères. Prenant exemple sur les dispositifs de règlement des conflits mis en place dans d'anciennes colonies, le gouvernement britannique décida, à la fin des années 60 et au début des années 70, de promouvoir le « développement communautaire ». Joana Etchart, dans son article « Community development: origins and hybridization in Northern Ireland » revient sur cette approche inclusive qui vise avant tout à impliquer la société civile dans un processus de réformes, l'État n'intervenant que pour prodiguer une sorte d'étayage, de « *guidance* ». Les communautés ont ainsi pu se lancer dans un processus de discussion et de débats et établir un dialogue. Cependant, l'escalade de violence que connut la région pendant les années 70 sembla démontrer que ce type d'initiative n'était absolument pas un moyen d'endiguer l'influence des groupes paramilitaires, bien au contraire. L'État britannique répondit à la violence politique en reprenant le contrôle sur le processus de prise de décision. Selon Joana Etchart, le fait que cette tentative ait été considérée comme un échec marque aujourd'hui encore la manière dont le processus de paix est appréhendé depuis 1998, processus qui demeure très peu attentif aux initiatives locales, au profit des initiatives institutionnelles.

Ainsi donc, au lieu de donner directement la parole aux communautés, l'Irlande du Nord choisit d'emprunter aux pratiques internationales le concept de « droits humains » comme dénominateur commun aux Protestants et aux Catholiques, dans le processus de paix. Le texte de l'Accord du Vendredi Saint ainsi que la réforme de la police et de la justice sont, en effet, très marqué par cette approche. Christian Mailhes, dans « International Human Rights and the Northern Ireland Constitutional Identity » souligne ainsi l'importance de l'utilisation de la philosophie et de la rhétorique des droits humains comme le moyen d'intégrer des valeurs fédératrices dans lesquelles chacune des deux communautés se reconnaît. Empruntant à la « Déclaration des droits de l'homme », texte fondateur de l'ONU, mais aussi aux expériences étrangères de règlement des conflits, l'Irlande du Nord est ainsi parvenu à réformer la police et le système judiciaire, devenant même un modèle pour des États sortant d'un conflit. Si les divisions subsistent, l'apport des droits humains est incontestable dans l'amélioration des relations entre les deux communautés et la dévolution progressive des pouvoirs de Londres vers Belfast.

Ces articles ne donnent qu'un aperçu des débats qui se sont déroulés lors du colloque de la Société Française d'Études irlandaises. Nous espérons que la lecture de ce numéro de Miroirs sera jugée intéressante et qu'il contribuera à alimenter la réflexion autour de la définition de l'identité irlandaise.

I : IDENTITÉS EN IRLANDE AUJOURD'HUI